



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2019

### **InVivo finalise la cession de Neovia**

InVivo annonce la réalisation, le 31 janvier 2019, de la vente de ses parts dans Neovia (67,5 %) à Archer Daniels Midland Company (NYSE : ADM), conformément à l'accord conclu le 27 juin 2018 et approuvé par les différentes autorités.

Le montant global de la transaction (100%) s'élève à 1,544 milliard d'euros.

#### **A propos d'InVivo**

*Premier groupe coopératif agricole français, le groupe InVivo réunit 201 coopératives, qui rassemblent près de 300 000 agriculteurs.*

*InVivo comprend trois pôles d'activités - Bioline by InVivo (agriculture), InVivo Retail (jardinerie et distribution alimentaire) et InVivo Wine (vin) – et deux entités transverses dédiées à l'innovation - InVivo Food&Tech et InVivo Digital Factory.*

*Son chiffre d'affaires 2017-2018 s'élève à 5,2 milliards d'euros.*

*Pour en savoir plus : [invivo-group.com](http://invivo-group.com) - [@InVivoGroup](https://twitter.com/InVivoGroup)*

#### **Contact presse :**

Charlotte de Lattre - Communication groupe

M : 06 01 06 12 74 - [cdelattre@invivo-group.com](mailto:cdelattre@invivo-group.com)